

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST  
UFI :  
numéro d'identification : 64533

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz France Professional SASU  
Route de l'Orme des Merisiers  
91190 Saint-Aubin  
Téléphone : +330169189500  
Téléfax : +330169288965  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.  
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Conseils de prudence	:	P102 <b>Prévention:</b> P260 P280  <b>Intervention:</b> P305 + P351 + P338 + P310  P302 + P352  <b>Élimination:</b> P501	Tenir hors de portée des enfants.  Ne pas respirer les aérosols. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
----------------------	---	---	--

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acide l-(+)-lactique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### Marquage dans la concentration d'utilisation

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide l-(+)-lactique	79-33-4 201-196-2 01-2119474164-39	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318  SCL 3 - < 5 % 2; H315 >= 3 % 1; H318 1 - < 3 % 2; H319 >= 5 % 1C; H314	>= 5 - < 10

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412  SCL 5 - < 10 % 2; H319 >= 10,0 % 1; H318	>= 5 - < 10
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	68515-73-1 01-2119488530-36	Eye Dam. 1; H318  SCL > 10 % 1; H318 10 % 2; H319	>= 3 - < 5
acide methanesulfonique	75-75-2 200-898-6 01-2119491166-34	Skin Corr. 1B; H314 Met. Corr. 1; H290 Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 STOT SE 3; H335 Eye Dam. 1; H318  SCL 5 - 100 % 1B; H314 3 - < 5 % 1; H318 3 - < 5 % 2; H315 1 - < 3 % 2; H319 1 - < 3 % 2; H315	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler un médecin.

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs  
Irritation
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
LACTIC ACID	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	592 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Ingestion	Exposition à court terme, Effets	35,4 mg/kg

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

			systemiques	
	Consommateurs	Inhalation	Exposition à court terme, Effets locaux	296 mg/m3
68891-38-3	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	2750 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	175 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	1650 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	52 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	15 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,132 mg/cm2
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,079 mg/cm2
COCO-GLUCOSIDE	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	595000 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	420 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	357000 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	124 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	35,7 mg/kg
75-75-2	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	2,89 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	19,44 mg/kg

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

		peau	systemiques	
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	1,44 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	1,44 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	8,33 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	6,76 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	8,33 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1,73 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme	0,7 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	0,42 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
LACTIC ACID	Eau douce	1,3 mg/l
	STP	10 mg/l
68891-38-3	Eau douce	0,24 mg/l
	Eau de mer	0,024 mg/l
	STP	10000 mg/l
	intermittent release	0,071 mg/l
	Sédiment d'eau douce	5,45 mg/kg
	Sédiment marin	0,545 mg/kg

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

	Sol	0,946 mg/kg poids sec (p.s.)
COCO-GLUCOSIDE	Eau douce	0,176 mg/l
	Eau de mer	0,0176 mg/l
	intermittent release	0,27 mg/l
	STP	560 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,516 mg/kg
	Sédiment marin	0,152 mg/kg
	Sol	0,654 mg/kg
75-75-2	Eau douce	0,012 mg/l
	Eau de mer	0,0012 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0251 mg/kg
	Sol	0,00183 mg/kg
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,12 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à



## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Type de Filtre recommandé:

Filtre ABEK-P3

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : rose

Odeur : odorisé

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : env. 1,2, à 20 °C

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Pas d'information disponible.

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

Vitesse de combustion : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible  
Densité relative : Donnée non disponible  
Densité : env. 1,04 g/cm<sup>3</sup> à 20 °C

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Notre entreprise rejette tout test sur les animaux.

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Notre entreprise n'attribue aucun contrat pour des tests sur les animaux, que ce soit sur le produit final ou sur les ingrédients d'un produit.

Toutefois, la législation européenne (règlement REACH) exige des fabricants de substances ou des importateurs de l'UE qu'ils testent les effets des substances sur la santé humaine et l'environnement avant de les mettre sur le marché. Certains de ces tests obligatoires ont été effectués parfois il y a plusieurs décennies.

### Produit

- |   |  |
|---|--|
| Toxicité aiguë par voie orale   | : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg<br>Méthode: Méthode de calcul                                  |
| Toxicité aiguë par voie cutanée                                       | : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg<br>Méthode: Méthode de calcul                                  |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.   |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.<br>Provoque une sévère irritation des yeux.                |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Donnée non disponible  |
| Mutagenicité sur les cellules germinales                              | : Pas classé(e)  |
| Cancérogénicité   | : Pas classé(e)  |
| Toxicité pour la reproduction   | : Pas classé(e)  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  | : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.  |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée | : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée. |
| Toxicité par aspiration   | : Pas classé(e)  |
| Information supplémentaire  | : Donnée non disponible  |

### Composants:

#### **acide l-(+)-lactique**

#### **79-33-4:**

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| Toxicité aiguë par voie orale   | : DL50 Rat: 3.730 mg/kg<br><br>DL50 Souris: 4.875 mg/kg<br><br>DL50 oral Cochon d'Inde: 1.810 mg/kg |
| Toxicité aiguë par inhalation   | : CL50 Rat: 7,94 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h  |
| Toxicité aiguë par voie cutanée | : DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg   |

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### Alcools, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

#### 68891-38-3:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.870 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 Rat: 7.400 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 Rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
- Mutagenicité sur les cellules germinales
- Génotoxicité in vitro : Résultat: négatif  
Méthode: OCDE ligne directrice 471
- Toxicité pour la reproduction : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
NOAEL: > 300 mg/kg,  
F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416
- Tératogénicité : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
>1.000 mg/kg  
> 1.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414
- Toxicité à dose répétée : NOAEL: 300 mg/kg
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Voies d'exposition: Ingestion  
Organes cibles: Foie

### D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

#### 68515-73-1:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Lapin: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Résultat: Irritation légère de la peau Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Résultat: Effets irréversibles sur les yeux Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: Cochon d'Inde Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Type: Test de Ames Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471
<b>acide methanesulfonique</b> <b>75-75-2:</b>	
Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat: 200 mg/kg  DL50 Rat: 649 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	: CL0 Souris: > 1,88 mg/l Durée d'exposition: 1 h  CL0 Rat: 0,74 mg/l Durée d'exposition: 6 h
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Lapin: > 1.000 - 2.000 mg/kg

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

##### Composants:

##### **acide l-(+)-lactique** **79-33-4:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 130 mg/l Durée d'exposition: 96 h  CL50 (Poisson): 320 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 130 mg/l Durée d'exposition: 48 h  CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 240 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	: CE50 (Selenastrum capricornutum): 3.500 mg/l

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)): 2.800 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50 : > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h

### Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts 68891-38-3:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,27 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

(Daphnia magna (Grande daphnie )): 7,2 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

- CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC : 0,95 mg/l  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,93 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire  
Méthode: DIN 38412  
BPL: oui
- EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l  
Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire  
BPL:
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,2 mg/l
- NOEC: 1 - 10 mg/l  
Espèce: Leuciscus idus(Ide)
- NOEC: 0,14 mg/l  
Durée d'exposition: 28 d  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Méthode: OCDE Ligne directrice 204
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 0,1 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: 750 mg/kg  
Durée d'exposition: 96 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 222
- D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides  
68515-73-1:**
- Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 100,81 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 1,8 mg/l
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1,0 mg/l
- Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus subspicatus): 27,22 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### acide methanesulfonique 75-75-2:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 : 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

##### acide l-(+)-lactique 79-33-4:

- Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
- Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 450 mg/g  
Le temps d'incubation: 5 d
- 600 mg/g  
Le temps d'incubation: 20 d
- Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 900 mg/g
- ThOD : 1.067 mg/g

##### Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts 68891-38-3:

- Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A
- Type de Test: anaérobique  
Résultat: Biodégradable



## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 41 d

### D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides

68515-73-1:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 100 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 E

### acide methanesulfonique

75-75-2:

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 99 %  
Durée d'exposition: 28 d

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

#### acide methanesulfonique

75-75-2:

Coefficient de partage: n-  
octanol/eau : log Pow: -2,38

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Répartition entre les : Adsorption/Sol  
compartiments Milieu:Sol  
environnementaux Koc: 191Méthode: Méthode de calcul

#### acide methanesulfonique

75-75-2:

Répartition entre les : Koc: 1Remarques: Extrêmement mobile dans les sols  
compartiments  
environnementaux

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB)..

### Composants:

#### Alcohols, C12-14, ethoxylated, sulfates, sodium salts

68891-38-3:

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets : Le code européen des déchets  
20 01 29\*  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR : 3265  
IMDG : 3265  
IATA : 3265

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.  
(acide I-(+)-lactique)

IMDG : CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, ORGANIC, N.O.S.  
(acide I-(+)-lactique)

IATA : Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8  
IMDG : 8  
IATA : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

ADR  
Code de classification : C3  
Groupe d'emballage : III  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
Code de restriction en tunnels : (E)

IMDG  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8  
No EMS Numéro : F-A, S-B

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

### IATA

(Cargo) : Corrosive liquid, acidic, organic, n.o.s.  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADR

Dangereux pour l'environnement : non

#### IMDG

Polluant marin : non

#### IATA

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n o 1907/2006 pour Conditions de restriction

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)  
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 1,06 %  
11,06 g/l  
contenu en COV valable uniquement pour les revêtements utilisés sur les surfaces en bois

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

réduction intégrées de la pollution)  
Mise à jour: Pourcentage de composés volatils: 1,06 %  
67,85 g/l  
contenu en COV sans eau

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : 5 - <15% Agents de surface anioniques, <5% Agents de surface non ioniques, Parfums

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédentes sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:	H290	Sur la base de données d'essai.
	H319	Sur la base de données d'essai.
	H315	Sur la base de données d'essai.

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -

## SANET DAILY Q&E 6X325ML WEST

WM 0713601

Numéro de commande: 0713601

Version 8.3

Date de révision 28.03.2022

Date d'impression 28.03.2022

Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

50000004338